



Tronc SIP STARFACE -Description du service

Préambule

Ces descriptions de services s'appliquent aux contrats de lignes de tronc SIP que STARFACE GmbH conclut avec le client respectif. Les descriptions de services expliquent les services de télécommunications STARFACE et régissent les conditions d'utilisation des services décrits. Outre ces descriptions de services, les conditions commerciales générales et les tarifs en vigueur s'appliquent à l'utilisation des services STARFACE.

Conditions requises pour l'utilisation du Tronc SIP STARFACE

Pour pouvoir transmettre la connexion de télécommunication, le client a besoin d'un système de téléphonie STARFACE avec une licence valide et d'une connexion Internet haut débit appropriée pour l'utilisation des troncs SIP de STARFACE. La largeur de bande et la vitesse de transmission sont cruciales dans ce contexte. En principe, les connexions DSL et/ou réseau câblé allemandes répondent à ces exigences. En outre, des terminaux et des routeurs VoIP sont nécessaires.

Si le client utilise ses propres terminaux compatibles SIP, il doit s'assurer que ces appareils n'interfèrent pas avec l'infrastructure STARFACE. De plus, les locaux du client doivent disposer d'un câblage réseau (Ethernet IEEE 802.1) et d'un accès Internet pour chaque téléphone IP. Pour accéder aux services STARFACE, l'accès Internet du client doit répondre aux caractéristiques techniques suivantes.

- Pour la durée de la connexion, une largeur de bande minimale de 80 kbps en amont et en aval doit être disponible pour chaque canal vocal requis.
- Pour éviter la détérioration de la qualité de la voix, l'accès à Internet ne doit présenter en permanence aucune perte de paquets supérieure à 0,5 % et une latence inférieure à 100 ms (mesurée du DE-CIX au terminal) en même temps.
- Pour la connexion Internet, aucun port ne peut être utilisé. Les connexions Internet sont considérées comme inappropriées si des ports individuels de la connexion Internet ne sont pas disponibles via des périphériques en amont (par exemple, des routeurs, des pare-feu, etc.). Les périphériques en amont doivent être configurés pour autoriser l'utilisation de STARFACE.

Informations sur les appels d'urgence

STARFACE informe expressément le client qu'il n'est pas possible de passer des appels d'urgence supérieurs à 110 et 112 en cas de panne de courant.

Si le client effectue un appel d'urgence à l'aide d'un terminal compatible SIP à partir d'un endroit autre que celui indiqué dans la commande, celui-ci est transmis au poste de commande à l'endroit indiqué dans la commande et non au centre de contrôle à l'endroit actuel, sauf si celui-ci a été explicitement défini individuellement dans le système de téléphonie STARFACE (paramètres d'administration STARFACE - lignes - appel d'urgence). STARFACE décline toute responsabilité pour les dommages et réclamations encourus par le client en raison de la terminaison abusive d'un appel d'urgence.

Caractéristiques du service

STARFACE met à la disposition du client une connexion téléphonique VoIP bidirectionnelle (dans les deux sens) dans le cadre des possibilités opérationnelles et techniques. Grâce à un accès Internet approprié, STARFACE permet au client de se connecter à un serveur SIP via SIP (basé sur RFC 3261). L'étendue des services de STARFACE inclut la terminaison des appels provenant du côté de l'utilisateur avec IP, ainsi que la livraison des appels destinés aux utilisateurs avec IP. Les services STARFACE assurent le transport du trafic vers la plate-forme STARFACE IP et l'Internet public.

Les connexions à certains numéros de téléphone (par ex. services à valeur ajoutée et services d'information) ne peuvent pas être acheminées sur le réseau STARFACE dans le cadre de la téléphonie Internet.

La connexion à des numéros d'accès géographiques pour accéder à Internet est exclue. En outre, afin de protéger le client en termes de protection du consommateur, STARFACE se réserve le droit de bloquer des numéros de téléphone de destination, des groupes de numéros de téléphone de destination ou des pays de destination individuels. Sur demande, STARFACE fournit au client une liste correspondante des blocages et restrictions possibles.

Le tronc SIP STARFACE est mis à disposition du client sur un compte limité au système de téléphonie STARFACE du Client.

STARFACE ne garantit pas l'accessibilité et la disponibilité sans interruptions de toutes les fonctions des services de connexion STARFACE SIP.

Numéros de téléphone

STARFACE donnera au client un numéro de téléphone STARFACE gratuit. Les numéros STARFACE sont accessibles depuis le réseau téléphonique public.

Portabilité

Si le numéro de téléphone STARFACE du client doit être transféré à un autre opérateur de réseau après la conclusion du contrat, le client peut confier le transfert à STARFACE. Pour le portage, le client paie un montant forfaitaire de 25 €, plus TVA légale.